

Direction générale du Personnel
La Directrice Générale

NOTE DE SERVICE

Objet : Jours fériés et de fermeture des bureaux au cours de l'année **2025**

Conformément à la réglementation fixant la liste des jours fériés des fonctionnaires et autres agents des institutions de l'Union, le Secrétaire général a fixé comme suit le calendrier des jours fériés et de fermeture des bureaux pour **2025** :

Jours fériés:

01.01 Mercredi, Nouvel An

18.04 Vendredi Saint
21.04 Lundi de Pâques
01.05 Jeudi, Fête du travail
09.05 Vendredi, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman
29.05 Jeudi, jour de l'Ascension

09.06 Lundi de Pentecôte

23.06 Lundi, Fête nationale au Luxembourg
14.07 Lundi, Fête nationale en France
21.07 Lundi, Fête nationale en Belgique

15.08 Vendredi, Assomption

Jours de fermeture des bureaux:

02.01 Jeudi, lendemain du Nouvel An
03.01 Vendredi, deuxième jour après le Nouvel An

17.04 Jeudi Saint

30.05 Vendredi, lendemain de l'Ascension

Du mercredi, 24.12 Noël
au vendredi, 02.01 et Nouvel An

NB : Le travail reprendra le **lundi, 5 janvier 2026**



Ellen ROBSON
Directrice générale du Personnel

Luxembourg, le 25 juillet 2024

** Pour les fonctionnaires et autres agents affectés dans les bureaux de liaison, le jour de la fête nationale de leur pays d'affectation est à considérer comme jour férié, s'il tombe un jour de travail.*